



Compte rendu de l'assemblée générale 2020

Société des Amis du musée de Cluny

Assemblée générale ordinaire du jeudi 15 octobre 2020

Compte-rendu

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société des Amis du musée de Cluny s'est réunie à l'Enclos Rey, 98 bis rue du Théâtre 75015 Paris. 45 membres étaient présents et 148 représentés.

Assemblée générale ordinaire
Ordre du jour

1. Rapport moral 2019 – Résolution N° 1
 2. Rapport financier, approbation des comptes 2019 – Résolution N° 2
 3. Affectation du résultat 2019 au fonds associatif – Résolution N° 3
 4. Présentation du budget 2020 et approbation – Résolution N° 4
 5. Démission de deux membres du Conseil d'administration et élection d'un nouveau membre – Résolution N° 5
 6. Questions diverses
- L'ordre du jour est adopté

1-RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE, Martine Tridde-Mazloum

A chacun d'entre vous, un grand merci. Votre présence et votre soutien sont le reflet non seulement de votre engagement au sein de notre association mais aussi de l'attention que vous portez au devenir du musée qui est entré dans la dernière phase de sa profonde transformation. L'année 2019 fut à bien des égards particulièrement complexe avec une fermeture partielle du musée pour la poursuite des travaux et avec des mouvements sociaux qui ont perturbé la bonne marche de nos activités. Malgré ce contexte difficile votre Association est restée très présente et très active, poursuivant avec enthousiasme les missions qui sont les siennes : rester proche du musée, contribuer à son

rayonnement, faire découvrir et aimer plus encore ce Moyen-Âge qui nous est cher...

En septembre 2019 le musée a vu l'arrivée d'une nouvelle Directrice : Séverine Lepape qui d'emblée a montré sa volonté de tisser des liens solides et complices avec les Amis, poursuivant ainsi la collaboration fructueuse que nous avons avec Elisabeth Taburet-Delahaye, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Malgré les contraintes de la période, le musée de Cluny a proposé à son public quatre expositions : « Cinq sens : un écho à la Dame à la Licorne », « L'art en broderie au Moyen-Âge », « Mystérieux coffrets, Estampes au temps de la Dame à la licorne », « Les Trésors du musée de Cluny ».

Au total, plus de 216 000 visiteurs pour le musée en 2019, soit 36% de plus qu'en 2018 qui avait connu une fermeture de quatre mois.

Les Amis ont contribué à hauteur de 1642 euros, aux frais de surveillance des quelques événements culturels qui ont pu se tenir au Musée : trois concerts et un spectacle de danse accompagnant une visite du musée.

Votre Association a également offert au musée de Cluny une aquarelle de Victor Jean Nicolle représentant le Frigidarium des Thermes de Cluny au début du XIX^e siècle, d'un grand intérêt documentaire.

Au chapitre des nouveautés, votre Association participe depuis 2019 à un projet ambitieux, artistique et pédagogique à destination du jeune public, et conçu, au moyen de courtes vidéos, pour illustrer les répertoires de la musique médiévale en les replaçant dans leur contexte historique. Ce projet est mené par l'ensemble musical Camera delle Lacrime.

Assemblée générale 2020

Gouvernance : le conseil d'administration

Je ne veux pas manquer de remercier devant vous tous et en votre nom les membres de notre Conseil toujours mobilisés à mes côtés et participant régulièrement à nos travaux.

Laurent Albaret, Alice Balazy, Gilles Benoist, Gérard Bonos, Jean-Patrice Boudet, Éric Bussy, Claude Coupry, François de Coustin, Jacques Dalarun, Étienne Eisenmann, Hélène Font, Laurence Fligny, Judith Förstel, Claude Gauvard, Jean-Marie Guillouet, Christian Herrault, Pierre Maréchal, Philippe Plagnieux.

Le conseil d'administration de votre Association et son bureau se sont réunis 3 fois en 2019 (janvier, avril et novembre).

Un des sujets importants à son ordre du jour est la préparation de la réouverture du musée au début de l'année 2022.

Après le tragique incendie de Notre-Dame en avril 2019, et sur proposition de Claude Gauvard, membre du Conseil d'administration, ce dernier a décidé de participer à l'accompagnement numérique de la visite de la salle consacrée aux prestigieux vestiges de la cathédrale qui figurent au nombre des chefs d'œuvres conservés dans les collections permanentes du musée de Cluny.

Point sur les adhésions

Toutes les perturbations et contraintes de l'année 2019 ont eu naturellement des répercussions sur le nombre de nos adhérents.

Le non renouvellement des cotisations est relativement stable mais n'est plus compensé comme par le passé, par l'arrivée de nouveaux adhérents dont la conquête est rendue très difficile compte tenu du contexte général et de la fermeture partielle ou totale du musée.

Au 31.12.2018 : 655 membres dont 76 duo

Au 31.12.2019 : 635 membres dont 54 duo

En ce qui concerne les catégories de membres, les pourcentages restent similaires à ceux des années précédentes :

59% d'adhérents, 33% sociétaires, 4% bienfaiteurs et mécènes, 4% Jeunes et chômeurs

La cotisation moyenne a tendance à augmenter : elle passe de 70 à 80 euros.

Organisation et fonctionnement : Hélène Font, Secrétaire générale

Notre association fonctionne au quotidien dans une

grande économie de moyens et cela grâce au travail entièrement bénévole d'une poignée de membres qui s'investissent de façon rigoureuse et efficace.

Chantal Adler, Eliane Blondel, Evelyne Bonnard-Chappuis, Claude Coupry, Cécile Faugier, Axelle Janiak, Elisabeth Lorival, Sylvie Marchand, Josiane Polydore, Elisabeth Pommereau, Nathalie Puech, Clara de Raigniac, Anh Thuy

Grâce au concours d'Evelyne Bonnard-Chappuis, l'année 2019 a vu la mise à niveau des matériels et logiciels en usage dans l'Association, ainsi qu'une reprise des procédures et le perfectionnement des outils d'analyse de fichiers.

Activités proposées aux Amis : Elisabeth Pommereau, Déléguée aux Activités

BILAN DES ACTIVITÉS 2019

Malgré les difficultés il reste très positif : comme par le passé, le programme proposé a rencontré un vif succès.

Nombre d'Inscriptions : 1040 au profit de 138 adhérents

Nombre de propositions : 26 (31 en 2018)

9 conférences et lectures (10 en 2018), 7 visites d'expositions (9 en 2018), 3 visites de monuments à Paris (idem 2018), 4 journées hors Paris (3 en 2018), 3 voyages (4 en 2018)

CONFÉRENCES

Cycle de 5 cartes blanches aux membres du Conseil d'administration : Claude Gauvard (Crimes et justice), Jean-Patrice Boudet (Astrologie et politique), Jacques Dalarun (Modèle monastique), Laurent Albaret (Inquisition), Claude Coupry (Aventure des pigments).

Cycle de 3 rencontres avec William Blanc (Les mythes médiévaux revisités au XX^e siècle).

Table-ronde : hommage à Aline Kiner, auteur de « La nuit des Béguines ».

VISITES GUIDÉES D'EXPOSITIONS

Musée des Arts Décoratifs (collections médiévales), Musée du Louvre (Arts de l'Islam), Tour Jean sans Peur (Crimes et justice au Moyen Âge), Musée de la Légion d'Honneur, Musée de Cluny (Art en broderie au Moyen-Âge), Château de Chantilly (La Joconde nue), Musée de Cluny (Estampes et coffrets).

VISITES EN RÉGION PARISIENNE

Château de Vincennes

Assemblée générale 2020

Bibliothèque historique de la ville de Paris
BNF : manuscrits médiévaux

JOURNEES HORS PARIS

Auxerre
Noyon, Morienvall, Ourscamp
Chantilly
Provins

VOYAGES

Mont -Saint-Michel, Avranches, La Lucerne d'Outre-
mer, Aveyron , Larzac, Conques , Rodez
Portugal : Lisbonne et la route des monastères

Communication : François de Coustin ,Vice- Président

Faire connaître plus largement notre association,
nourrir les liens avec nos membres, tout cela passe
par une communication renforcée. Et les résultats
sont là : nos différents moyens de communication
augmentent leur visibilité, certains ont presque
doublé le nombre de leurs contacts au cours de
l'année 2019.

Millefleurs

Membres du comité éditorial Jacqueline Cerquilligny
Toulet, Bruno Dumézil, Claude Gauvard Gerard
Bonos, Djenane Tager, Alain Cochard, Raphaëlle
Roux, Valerie Bougault, François de Coustin et
Martine Tridde-Mazloum.

En 2018 une nouvelle formule, avec un dossier
thématique et une grande interview

En 2019, un numéro spécial autour de Notre-Dame,
conçu avec l'aide de Claude Gauvard, et qui a
rencontré un grand succès.

Et de nouveaux partenaires chercheurs et
universitaires du groupe Questes.

L'Ephemeris, la lettre électronique : Axelle Janiak

9000 Ephemeris ont été envoyés en 2019 pour un
taux de lecture de 32%

3 Grands témoins, 3 têtes chercheuses, 5 Focus,
6 coups de cœur

87 actualités (70 en 2018) pour faire partager la
richesse des expositions, publications, colloques,
concerts, événements autour du Moyen-Âge, en
France et à l'étranger.

Le site internet

Moyenne de visiteurs par mois : 308

2801 connexions en 2019, depuis 51 pays différents
Pages consultées: accueil : 3129 chargements
Activités : 835 chargements
Vidéos : 911 chargements

Réseaux sociaux

Pas de changement de ligne éditoriale depuis la
création des comptes Twitter et Facebook. Cette
dernière rejoint les objectifs de la Société des
Amis du Musée de Cluny : elle soutient le musée
notamment en relayant les informations liées à la
vie de cette institution et valorise le patrimoine
médiéval en communiquant sur l'actualité liée au
Moyen Age (recherche - colloques, conférences,
thèses, publications scientifiques -, expositions,
conférences, livres, musique...).

AG 2018

AG 2019

Twitter (followers)

550

950

Facebook (abonnés)

191

290

Une augmentation constante des followers/
abonnés.

Une qualité des informations transmises reconnue
par la sphère des médiévistes

Beaucoup de médiévistes, français et étrangers,
nous suivent en effet sur Twitter

Prix de la Dame à la licorne : François de Coustin

Désigné par un jury indépendant , présidé par

Christian Giacomotto, d'un montant de 2000€.

Remis en mairie du 5^e arrondissement en présence
de Florence Berthout, maire.

Le secrétariat est assuré par Claude Coupry,
assistée de Chantal Adler et de Sylvie Marchand

En 2019, le lauréat est Agostino Paravicini Bagliani
pour son étonnant ouvrage « Le bestiaire du pape

» publié aux Editions Les Belles Lettres.

Les membres du jury : Jacqueline Cerquilligni-Toulet,
François de Coustin, Christian Giacomotto, Jean-

Marie Guillouët, Enrique Leon, Olivier Matteoni,
Jean-Baptiste Santamaria, Patricia Strinmann,

Catherine Vincent.

Résolution 1

L'assemblée générale approuve le rapport moral
2019 à l'unanimité

Assemblée générale 2020

2. RAPPORT FINANCIER par Eric Bussy, Trésorier

Approbation des comptes 2019

L'année 2019 se caractérise, comme l'année précédente, par une intense activité de l'Association sur deux fronts : le programme de sorties proposé aux adhérents et la communication destinée aux Amis et à tous ceux que le devenir du musée intéresse.

Comme l'an passé, le soutien aux activités culturelles du musée est financièrement très faible, en raison de la fermeture partielle du musée.

Le montant des charges est néanmoins plus élevé qu'en 2018 pour deux raisons : les dépenses supplémentaires pour le numéro spécial de Millefleurs (+ 5 000 euros), et l'engagement pluriannuel de l'Association aux côtés de La Camera delle Lacrime pour la co-production d'une web série pédagogique sur la musique et l'histoire du Moyen-Âge. (12 000 euros au total, entièrement budgété en 2019) qui sera accompagné d'un concert à la Sainte-Chapelle.

L'évolution des recettes marque le retour à l'équilibre entre le produit des adhésions et le produit des activités, pour deux raisons également : le nombre d'adhérents a baissé et les activités, bien que plus nombreuses, ont généré moins de recettes (et également moins de dépenses, dans les mêmes proportions).

En conséquence, le résultat, toujours positif, est moins élevé que prévu et s'établit à 20.460 euros, et la trésorerie en fin d'exercice à 198.228 euros.

Toutes les opérations en cours ont été prises en compte, à part le legs pour lequel le régime fiscal n'était pas encore totalement déterminé au moment de la clôture des comptes.

Résolution 2

L'assemblée générale approuve les comptes 2019 et donne quitus à l'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2019 (20.460 euros) au fond associatif.

Présentation du Budget 2020 et approbation

Compte tenu des événements, fermeture partielle puis totale du musée et conséquences de la pandémie, les ressources d'adhésions et d'activités sont largement révisées à la baisse.

(86.000 euros au lieu de 121 000). La quasi-totalité des charges de l'Association étant heureusement directement corrélées à l'activité, les dépenses sont également revues à la baisse dans des proportions comparables. (83 000 au lieu de 100 000 euros) Le legs de 20 000 euros non intégré dans le budget primitif permet de prévoir un résultat 2020 positif, conforme aux prévisions de début d'année et comparable à celui des années précédentes (23.000 euros) et une augmentation corrélative de la trésorerie de l'Association en fin d'année. (estimée à 222 000 euros en fin d'exercice 2020).

Résolution 4

L'assemblée générale approuve le budget 2020 à l'unanimité.

Résolution 5

L'élection de monsieur Dominique Chevalier au Conseil d'administration et la démission de messieurs Herrault et Guillouët du même Conseil, sont approuvées à l'unanimité.

3. INTERVENTION de Séverine Lepape, Directrice du musée de Cluny : actualité du musée

La pandémie et le confinement ont entraîné des retards importants dans l'agenda des travaux du musée.

Le musée a refermé ses portes le 28 septembre 2020 jusqu'à début 2022 pour la dernière phase du chantier qui verra la refonte complète du circuit muséographique et la réinstallation des 1700 œuvres du musée dans les 2000 m² d'exposition permanente. La remise en état des jardins est également en bonne voie, en coopération avec la Ville de Paris. Une partie sera à la disposition exclusive des visiteurs.

Dès la réouverture, le Café des Amis, installé dans l'ancien espace d'accueil, offrira en fin de parcours muséographique un espace de restauration face à la Cour des Abbés. La réflexion sur le programme d'expositions pour l'année de la réouverture est en cours. Les Amis sont associés à la création d'un outil numérique d'aide à la visite. La perspective d'un rapprochement statutaire avec le musée du Louvre semble s'éloigner.

6. Questions diverses : néant

Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale 2020

La Présidente
Martine Tridde-Mazloum

Le Vice-Président
François de Coustin

La Secrétaire générale
Hélène Font

Le Trésorier
Eric Bussy

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE DE CLUNY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

COMPTE-RENDU

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue à l'Enclos Rey, 98 bis rue du Théâtre 75015 Paris

45 présents. 148 représentés

Ordre du jour unique : modification des statuts

L'ordre du jour est adopté

Les statuts de la Société des Amis du musée de Cluny ont été adoptés en 2011.

Il est proposé aujourd'hui de les modifier sur quatre points :

1- L'objet de l'association s'est enrichi au fil des années.

Une nouvelle rédaction de l'article 2 est proposée dans les termes suivants :

« Article 2 : OBJET

L'association a pour but de :

*Soutenir le musée de Cluny -musée national du Moyen-Âge et l'aider à enrichir ses collections
Approfondir et diffuser les connaissances sur ses bâtiments et ses collections, notamment en participant à des parcours muséographiques et à des travaux de restauration*

Mener une politique culturelle dynamique pour faire connaître les arts et l'histoire du Moyen-Âge auprès du public.

L'association a aussi pour vocation de promouvoir

auprès de ses adhérents l'histoire et le patrimoine du Moyen-Âge par des conférences, visites, voyages et tous autres moyens adaptés. Elle peut décerner des Prix et accorder des bourses. »

2- Au vu de ses missions, de son fonctionnement, de ses activités et des buts qu'elle poursuit, l'association a été, à sa demande, reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale le 16 avril 2020. Elle pourra recevoir des dons et legs dans des conditions fiscales optimales.

Il est proposé de modifier en conséquence les statuts de l'association et d'actualiser la rédaction de l'article 7 portant sur les ressources de l'association, dans les termes suivants :

« Article 7 : COTISATIONS ET RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

Des cotisations annuelles de ses membres

Des subventions qui pourraient lui être accordées

par l'Etat ou par toute autre collectivité ou personne publique

Du revenu des biens et des avoirs financiers lui appartenant

Des dons et legs de personnes physiques ou morales, adhérentes ou non

Des versements provenant d'opérations de mécénat ou de sponsoring, entrant dans le cadre de sa qualité d'Association d'intérêt général

De toute autre ressource non interdite par les textes législatifs ou réglementaires »

3- La crise sanitaire a, d'autre part, souligné l'intérêt de prévoir, le cas échéant, la possibilité de convoquer les assemblées générales par voie électronique et, en cas de force majeure, de les tenir par téléconférence, ou d'organiser les votes par correspondance.

Il est proposé d'introduire ces différentes facultés dans la nouvelle rédaction des statuts de l'Association.

4- Les statuts actuels ne prévoient pas de quorum pour la tenue des assemblées générales ordinaires :

il est proposé de le fixer à 10% des membres de l'Association, présents ou représentés.

Pour les assemblées générales extraordinaires, le quorum est aujourd'hui de 25%. Il est proposé de le fixer à 15%, chiffre plus en rapport avec la fréquentation constatée lors des dernières assemblées.



Assemblée générale 2020

Prenent part au vote : 193 adhérents présents ou représentés

Quorum requis : 137

Suffrages exprimés : 193

Abstentions 0

Contre 1

Pour 192

Résolution unique : les statuts modifiés sont approuvés par scrutin secret à l'unanimité moins une voix

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

La Présidente

Martine Tridde-Mazloum

Le Vice-Président

François de Coustin

La Secrétaire générale

Hélène Font

Le Trésorier

Eric Bussy

